



EVALUER LA CONSOMMATION D'ALCOOL

PARLER de leur consommation d'alcool à tous les patients
EVALUER LES RISQUES - CONSEILLER

fiche N°2-a-

CONSOMMATION ET CIRCONSTANCES DE CONSOMMATION	CLASSEMENT RISQUES	CONDUITE A TENIR
I - NON CONSOMMATION - ABSTINENTS :		
<ul style="list-style-type: none">➤ PRIMAIRES : ceux qui n'ont jamais consommé d'alcool.➤ SECONDAIRES : ceux qui se sont arrêtés d'en boire.		➤ Soutenir les abstinents secondaires.
II - CONSOMMATION SOCIALEMENT ADMISE:		
Consommation qui ne dépasse pas les seuils OMS : <ul style="list-style-type: none">➤ 2 verres par jour chez la femme,➤ 3 verres par jour chez l'homme.	Faibles risques ou conséquence pour soi ou pour les autres, sauf situations à risque ou situations particulières.	➤ Informé - Evaluer la consommation et rappeler les seuils OMS. Le conseil minimal entraîne à lui seul près de 10% de réduction de consommation.
III - CONSOMMATION A RISQUE		
A - Consommation qui ne dépasse pas les seuils OMS, <u>mais dans</u> des situations à risque : <ul style="list-style-type: none">➤ Grossesse / allaitement,➤ travail sur machine / conduite automobile,➤ pathologies qui contre-indiquent la consommation d'alcool : (épilepsie, diabète, cirrhose, chimiothérapie, hépatites ...).	A - Comportements à risque pouvant entraîner des dommages pour soi ou pour les autres quelque soit la consommation.	A- Conseiller l'arrêt de la consommation pendant la situation à risque. - Importance à ce stade du repérage, de l'intervention brève et du conseil minimal.
B - Consommation supérieure aux seuils OMS.	B - Risque d'accoutumance, de dépendance, ou de dangerosité croisée	B - Encouragement à réduire la consommation. - Recherche de pathologies secondaires.



EVALUER LA CONSOMMATION D'ALCOOL

PARLER de leur consommation d'alcool à tous les patients
EVALUER LES RISQUES - CONSEILLER

fiche N°2-b-

CONSOMMATION ET CIRCONSTANCES DE CONSOMMATION	CLASSEMENT RISQUES	CONDUITE A TENIR
IV - ABUS		
Consommation répétée malgré la constatation de dommages somatiques, psychoaffectifs ou sociaux ...	Induit des dommages immédiats ou différés dans le temps : pour le sujet lui-même ou pour l'entourage.	<ul style="list-style-type: none">➤ Encourager à la réduction de la consommation.➤ Recommander le sevrage.
V – DEPENDANCE		
<p>TOLERANCE = majoration des quantités pour obtenir l'effet recherché ou effet diminué avec des quantités stables.</p> <p>A) Dépendance psychique : Impossibilité de modérer sa consommation ++, de la contrôler, de l'arrêter.</p> <p>B) Dépendance physique : - sueurs, tremblements matinaux, irritabilité, cauchemars = syndrome de sevrage, - augmentation du temps passé à récupérer des effets de l'alcool.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Envie irrépressible de boire = craving (pulsion incontrôlable).- Consommation d'alcool supérieure ou plus longue que prévue.- Consommation persistante malgré les dommages physiques et psychiques induits par l'alcool.- Echec des efforts pour arrêter, contrôler ou réduire la consommation.- Abandon, réduction des activités sociales, occupationnelles ou de loisirs. <p style="text-align: center;">Dommages immédiats et visibles</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ SEVRAGE IMPERATIF <p>- préférentiellement en ambulatoire avec accompagnement médical.</p>